

# PROGRAMME D'UN SEMINAIRE

## « DEVENIR WEDDING PLANNER »

### **DEMI-JOURNEE :**

**09h30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS.**

PRESENTATION DE CHACUN & DU PROJET ENVISAGE

### THEMES ABORDES :

LES QUALITES POUR DEVENIR WEDDING PLANNER

LE ROLE D'UN WEDDING PLANNER

LES PRESTATIONS A PROPOSER

**10h50 : PAUSE.**

**11h10 : REPRISE DES ENTRETIENS**

### THEMES ABORDES :

RECHERCHER DES FOURNISSEURS

SE FAIRE CONNAITRE

ASPECT JURIDIQUE & FINANCIER

QUESTIONS/REponses

**12h30 : FIN.**



**LES MARIAGES DE CECILE ®**

Organisation & création de mariages

Cécile Lemaître, 18 rue Dupetit-Thouars 49000 ANGERS

Téléphone : 02.41.24.97.75 Mobile : 06.73.64.64.65

e-mail : [lesmariagesdececile@yahoo.fr](mailto:lesmariagesdececile@yahoo.fr)

web : [www.lesmariagesdececile.fr](http://www.lesmariagesdececile.fr)

Siret n° 492 869 904 00010



**JOURNEE ENTIERE :**  
**12h30-14h00 : PAUSE DEJEUNER.**

**14h00 : REPRISE DES ENTRETIENS.**

**THEMES ABORDES :**  
**RECHERCHE DE PRESTATAIRE : SALLE DE RECEPTION**  
**RECHERCHE DE PRESTATAIRE : TRAITEUR**  
**RECHERCHE DE PRESTATAIRE : ANIMATEUR**

**15h20 : PAUSE.**

**15h40 : REPRISE DES ENTRETIENS.**

**THEMES ABORDES :**  
**RECHERCHE DE PRESTATAIRE : FLEURISTE**  
**RECHERCHE DE PRESTATAIRE : PHOTOGRAPHE**  
**QUESTIONS/REponses**

**17h00 : FIN DU SEMINAIRE.**

# INSCRIPTION AU SEMINAIRE

## « DEVENIR WEDDING PLANNER »

JEUDI (date = 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois) : .....

DE 09h30 A 12h30

**Veillez retourner ce bon d'inscription dûment rempli et signé  
accompagné de votre (vos) règlement(s) à :**

Cécile Lemaître, « Les Mariages de Cécile », 18 rue Dupetit - Thouars  
49000 ANGERS

Vos coordonnées :

Nom :	Prénom :	Age :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Téléphone :	Mobile :	
e-mail :		

## Tarif du séminaire = 95 € TTC.

(tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

Pour être pris en compte, votre inscription doit obligatoirement être accompagnée de votre règlement à l'ordre de « Les Mariages de Cécile ».

Soit : - un chèque de 95 €  
- ou bien deux chèques de 45 € et 50 €.

Conditions de paiement :

- votre chèque sera déposé en banque durant la semaine du séminaire.
- si vous payez en deux fois, le premier chèque sera déposé en banque à réception de votre inscription et le deuxième durant la semaine du séminaire.

### Conditions générales de ventes :

Le séminaire doit être intégralement payé avant le début de chaque session.

Les prix ne sont pas assujettis à la TVA (article 293B du Code Général des Impôts).

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session ; dans ce cas, la totalité de votre acompte vous serait remboursé immédiatement.

### Important :

Une attestation de participation et une facture acquittée vous seront remises à l'issue du séminaire.

En cas de désistement ou d'annulation de votre part plus de 5 jours avant le séminaire, les versements ne seront pas remboursés mais constitueront un avoir pour une session ultérieure.

Pour un désistement inférieur à 5 jours avant le séminaire, les versements ne seront pas remboursés.

Date et signature,  
Précédées de la mention « Lu & approuvé » :

**INSCRIPTION AU SEMINAIRE**  
**« DEVENIR WEDDING PLANNER »**

**MARDI** (date = 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois) : .....

**DE 09h30 A 12h30**  
**ET DE 14h00 A 17h00**

**Veillez retourner ce bon d'inscription dûment rempli et signé**  
**accompagné de votre (vos) règlement(s) à :**

Cécile Lemaître, « Les Mariages de Cécile », 18 rue Dupetit - Thouars  
49000 ANGERS

Vos coordonnées :

Nom :	Prénom :	Age :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Téléphone :	Mobile :	
E-mail :		

## Tarif du séminaire = 185 € TTC.

Déjeuner & pauses incluses.

(tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

Pour être pris en compte, votre inscription doit obligatoirement être accompagnée de votre règlement à l'ordre de « Les Mariages de Cécile ».

Soit : - un chèque de 185 €  
- ou bien deux chèques de 95 € et 90 €.

Conditions de paiement :

- votre chèque sera déposé en banque durant la semaine du séminaire.  
- si vous payez en deux fois, le premier chèque sera déposé en banque à réception de votre inscription et le deuxième durant la semaine du séminaire.

### Conditions générales de ventes :

Le séminaire doit être intégralement payé avant le début de chaque session.

Les prix ne sont pas assujettis à la TVA (article 293B du Code Général des Impôts).

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session ; dans ce cas, la totalité de votre acompte vous serait remboursé immédiatement.

### Important :

Une attestation de participation et une facture acquittée vous seront remises à l'issue du séminaire.

En cas de désistement ou d'annulation de votre part plus de 5 jours avant le séminaire, les versements ne seront pas remboursés mais constitueront un avoir pour une session ultérieure.

Pour un désistement inférieur à 5 jours avant le séminaire, les versements ne seront pas remboursés.

Date et signature,  
Précédées de la mention « Lu & approuvé » :